

Mise à jour : 13/03/2025

Conditions Générales de Ventes 2026

Attestations

Pour pratiquer en cours le kitesurf, le wingfoil, le Stand Up Paddle, le Longe Côte, j'atteste :

- Savoir nager 50 mètres minimum
- Ne pas avoir d'appréhensions particulières pour le milieu marin
- Ne pas présenter de contres indications médicales à la pratique sportive.

Pour bénéficier d'une **Navigation accompagnée avec mise à disposition de matériel** j'atteste :

- Savoir nager 1km
- Être autonome dans la pratique niveau Kite Pass FFVL Niveau Bleu.
 - choisir sa zone technique
 - décoller/atterrir avec un assistant
 - naviguer à toutes les allures
 - redécoller une aile en autonomie sur le sable et sur l'eau
 - faire un auto-sauvetage

L'école se réserve la possibilité de contrôler ces compétences.

Pour la pratique du Cerf-Volant et du Boomerang, il n'y a pas de prérequis, néanmoins les stagiaires doivent attester : d'être à même de participer à une activité sportive d'intensité modérée.

Assurances :

Les activités de plein air ne sont pas anodines et peuvent occasionner des imprévus. C'est pourquoi il convient de s'assurer.

Assurance stagiaire

Le stagiaire se doit d'être couvert en Individuelle Accident. Pour ce faire l'école a souscrit une assurance qui couvre en IA Moniteurs et élèves.

Il est souhaitable que le stagiaire soit couvert en responsabilité civile. L'école a également souscrit une police d'assurance en ce sens.

Age minimum

Pour les mineurs, l'autorisation écrite du représentant légal est obligatoire (la réservation valant autorisation écrite).

Les conditions requises pour les mineurs sont :

- Poids minimum de 40 kg pour le Kite Surf.
- Attester savoir nager 50 mètres, un test préalable peut être effectué par le moniteur

Inscriptions

- **Boutique en Ligne**

L'unique canal de réservation est notre boutique en ligne.

Votre réservation est effective dès que les étapes de réservation et de paiement sont complétées. Un mail de confirmation vous sera ensuite envoyé. Nous déclinons toutes responsabilités en cas d'erreur de réservation.

Dans le cas où le planning est complet aux dates souhaitées, il est possible de nous contacter par mail ou téléphone (SMS), la mise en place d'un second cours est souvent possible le jour souhaité.

- **Règlements**

A la suite du processus de réservation il vous sera proposé de :

- Régler les produits (de janvier à juin et de septembre à décembre, hors saison et basse saison),
- Procéder à la prise d'une empreinte bancaire d'un montant fixe (juillet et août /haute saison) qui servira de caution. Puis il vous sera demandé de régler 100% de la prestation avant le cours en chèque ou espèces. L'empreinte bancaire s'annulant d'elle même sans action de notre part.

Le montant de l'empreinte bancaire sera débité en cas de non-présentation au cours réservé.

Horaires et organisation

- - Horaire de séance et heure de RDV : Pour chaque cours, vous recevrez une confirmation de l'heure et du lieu de rendez-vous la veille au soir (20h), par mail.

- Les réservations en ligne sont datées et une heure de rendez-vous est proposée lors de la réservation, nous sommes amenés à vous proposer quand le planning le permet une autre heure de cours si les conditions météorologiques ne sont pas propices à l'heure de la réservation.
- La durée des séances est fonction de l'activité choisie (Kite, paddle, Cerf-volant : se référer au descriptif des séances par activités).
- Sont inclus dans la séance : accueil, l'équipement du stagiaire (sauf la combinaison), le choix du matériel et le déplacement du point de rencontre au site de pratique.
- En cas d'arrivée tardive ou de départ anticipé du stagiaire lors d'une séance, il ne pourra être effectué de remboursement.
- Toute séance non effectuée comprise dans un stage sera facturée sauf justificatif médical, professionnel ou de transport.
- **Le stagiaire s'engage à respecter les consignes de sécurité, les limites du plan d'eau et de la zone de pratique définies par le moniteur.**

Annulation

- En cas de rétractation de la part du stagiaire, 21 jours francs avant le début d'un « stage », le cours sera remboursé à 100 %. A moins de 5 jours francs, il sera remboursé à 50 %. Moins de 5 jours francs avant le stage aucun remboursement ne sera effectué.
- En cas de rétractation de la part du stagiaire, 10 jours francs avant le début d'un « cours », le cours sera remboursé à 100 %. A moins de 2 jours francs, il sera remboursé à 50%. Moins de deux jours francs avant le cours aucun remboursement ne sera effectué.
- En cas de rétractation de notre part en cas de conditions météorologique inappropriées, un remboursement intégral vous sera proposé.
- Tout cours entamé depuis plus de 2 heures sera considéré comme effectué, quelle que soit l'évolution des conditions météorologiques.
- Tout stage commencé est dû dans son intégralité.
- Des frais de gestion d'un euro sont retenus pour tout remboursement.

Restitution du matériel mis à disposition dans le cadre des navigations accompagnées.

Le matériel doit être retourné à la fin de la session dans la même configuration qu'à la réception. Les planches et barres doivent être rincées, les ailes pliées et si possible séchés.

La caution (empreinte bancaire) sera restituée après vérification de l'état du matériel : contrôle visuel pour les planches, barres, contrôle visuel et sous pression 1h pour les ailes. En raison de ce délai la restitution de la caution peut se faire de 24 à 48 heures après la fin de la location.

En cas de dommages ou de perte du matériel il sera déduit de la caution les montants présentés dans le tableau "matériel utilisé" ci-dessous dans le règlement intérieur de l'école.

Droit à l'image

Je déclare avoir pris connaissance que des photographies et des vidéos sont susceptibles d'être prises lors des cours à des fins pédagogiques et promotionnelles.

Dans le cas où je ne souhaiterai pas figurer sur ces différents médias, je dois en faire part au moniteur avant tout début de cours. Ce dernier vous fera alors signer une déclaration correspondante sur papier libre.

Règlement intérieur Ecole Kite Surf Wissant / Bed&Kite 2026

Le fonctionnement

- Tous les moniteurs sont titulaires de BPJEPS mention glisse aérotractée.
- Les cours peuvent également être donnés par un moniteur stagiaire sous la supervision du / des moniteurs (tuteurs).
- L'école est ouverte de mars à septembre suivant les conditions météorologiques.
- L'école propose plusieurs gammes de cours sur plusieurs supports, se référer au site www.ecolekitesurfwissant.fr

L'organisation

- Le rendez-vous se fait à Wissant rue des Flobarts (accueil au sein de la base nautique de Wissant). Une confirmation vous est transmise la veille au soir (20h) par Mail pour confirmer l'heure du rendez-vous.

- Les pratiquants majeurs et mineurs attestent de l'aptitude à s'immerger et à nager au moins 50 M, à défaut d'attestation, le pratiquant peut être soumis à un test.
- Toute arrivée tardive ou départ anticipé ne fera pas l'objet d'un rattrapage aussi bien au niveau des horaires que financier.
- Le responsable technique qualifié (moniteur) est le seul responsable du lancement ou de l'annulation du cours.

Les cours

- Un briefing sécurité / déroulement du cours est réalisé en début de séance.
Les consignes qui y sont présentées doivent être respectées tout au long du cours :
- Les trois niveaux de sécurité (Lâcher / Larguer / Libérer),
- Le circuit des stagiaires pour les exercices,
- La distance minimale entre les stagiaires,
- La zones de pratiques définies par le moniteur sur le sable et en mer,
- Le Dispositif de Sécurité et de Secours (DSI).

Tout refus des consignes du moniteur sera suivi de l'annulation sans remboursement du cours.

- Le responsable technique qualifié (moniteur) est le seul responsable de l'annulation anticipée de la séance en fonction de l'évolution des conditions météo.
- Tout élève s'engage à être sobre et ne doit pas avoir consommé de substances illicites.

Assurances

Le Kite surf est une discipline sportive de plein air dite en environnement spécifique. Les stagiaires sont informés de la relative dangerosité de cette activité et de la nécessité d'être couvert en cas d'accident. Pour ce faire l'école a souscrit une assurance en Individuelle accident pour les stagiaires et les moniteurs. De même ils sont couvert en responsabilité civile par une assurance spécifique souscrite par l'école.

Les Notices d'informations sont disponibles en ligne (pdf consultable lors du processus d'information et de réservation : www.ecolekitesurfwissant.fr) et au sein du local d'accueil de l'école.

Le matériel utilisé

- L'équipement, le matériel collectif et individuel fournis par Ecole Kite Surf Wissant / B&K sont conformes à la réglementation en vigueur et correctement entretenus.
- Le responsable technique qualifié s'assure périodiquement de l'état du bon entretien des équipements individuels et collectifs. Un cahier du matériel est à la disposition des stagiaires.
- En cas de perte ou de dégradation du matériel (cours / navigation accompagnée) celui-ci vous sera facturé ou déduit de la caution selon le barème suivant :

Matériel	Réparation	Obsolescence	Destruction / Perte
Aile de Kite Surf / WingFoil gonflable	50 €	+50 €	950 €
Barre de Kite	50 €	+50 €	350 €
Aile de Kite Surf Caissons Fermés / Ouverts	55 €	+50 €	500 €
Planche Twin Tips	25 €	+25 €	450 €
Harnais	25 €	+10 €	75 €
Combinaison	10 €	+15 €	85 €
Casque			35 €
Gilet			50 €
Chaussons néoprène	10 €	+5 €	35 €
Gants	5 €	+5 €	25 €
Radio			45 €

Les moyens de sécurités

- Le port de l'équipement stagiaire est obligatoire dans le cadre des cours. Il n'est pas permis de le retirer sans l'accord express du moniteur.

- Avant tout cours le Dispositif de Secours et d'Intervention (DSI) adapté au site du jour vous est détaillé par le moniteur.
- L'école dispose d'un téléphone portable comme moyen de communication.
- En cas d'accident l'école dispose d'une trousse de secours, sur le site de pratique.

Affichage :

- Le règlement intérieur.
- Les diplômes.
- La carte professionnelle.
- La notice d'assurance.
- Le DSI.